

CHAMPIONNAT DE FRANCE MONOTYPES HABITABLES

GRAND PRIX  ÉCOLE NAVALE



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE

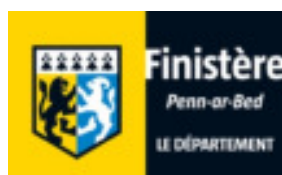
MONOTYPES HABITABLES 2022

GRAND PRIX  ÉCOLE NAVALE

25 au 29 mai 2022

INSTRUCTIONS DE COURSE

www.agpen.fr



La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV), incluant l'annexe B, Règles de Course en flotte Windsurfs.

2 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications orales aux IC pourront être données sur l'eau. Dans ce cas, le comité de course enverra le pavillon L sur le bateau comité et annoncera la modification à la voix et sur le canal VHF de la course. Un bateau du comité de course ou un bateau umpire pourra informer chaque bateau.

3 COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront, si possible, mis en ligne sur le tableau officiel électronique du site www.agpen.fr et affichés sur les tableaux officiels d'information situés :

Zone A Jaune - Ecole navale (J80,)

Zone B Blanche - Ecole navale (Waszp, Diam 24OD)

Zone C Bleue – Brest Port du Moulin Blanc (MiniJ, Néo)

Zone D Violette – Brest Pôle France (Wingfoil)

Zone E Grise – Crozon-Morgat (Open 5.70, First 18 Seascope, First 24 Seascope,)

Zone F Orange – Crozon-Morgat (Gibsea plus, Flying Fifteen, Corsaire)

Zone G Rouge - Roscanvel (Windsurfer)

3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF défini à l'IC5.

4 CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, conformément aux instructions d'utilisation.

5 SIGNAUX FAITS A TERRE ET CANAUX VHF

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés aux mâts de pavillons situés :

5.1.1 Zones A VHF 14 et B VHF 11 : Ecole Navale : sur le bâtiment « Albatros »

5.1.2 Zones C VHF 72(1W) et D VHF 77 : Brest : à l'étage de la Maison du Nautisme – Cormorandière

5.1.3 Zones E VHF 69 et F VHF 74 Crozon-Morgat : sur le bâtiment du centre nautique de Crozon-Morgat

5.1.4 Zone G VHF 87 : Roscanvel : sur le toit du Fort de Roscanvel

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait :

- moins d'une heure après l'amené de l'Aperçu pour les zones A, E et F.

- moins de 30 minutes après l'amené de l'aperçu pour les zones B, C, D et G.

Ceci modifie Signaux de course.

6 PROGRAMME DES COURSES

6.1 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.2 Le dernier jour de la régata, le nombre de courses programmées et l'heure limite du dernier signal d'avertissement seront affichés sur le tableau officiel d'information avant 20h00 le vendredi 27 mai.

6.3 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

	Zones et classes	Mercredi 25 mai	Judi 26 mai	Vendredi 27 mai	Samedi 28 mai	Dimanche 29 mai
ECOLE NAVALE	Zone A J80	08h30-19h30 Grutages	8h30-12h30 Grutages	07h45-09h15 Petits déjeuners des équipages	07h45-09h15 Petits déjeuners des équipages	08h30 Grutages, Sorties de l'eau
	Zone B Waszp Diam 24OD	13h00-18h00 Contrôles de jauge	8h30-12h30 Accueil Contrôles de jauge	09h30 Briefing carré Ailée	09h15 Briefing carré Ailée	
		15h00-19h30 Accueil	12h30 Briefing carré Ailée	10h45 1 ^{er} signal d'avertissement	10h30 1er signal d'avertissement	
			14h00 1 ^{er} signal d'avertissement	19h30 Dîner des équipages Espace Nautique Lanvéoc	19h30 Remise des prix	
			19h30 Dîner des équipages Ecole Navale		20h30 Dîner des équipages	
BREST	Zone C Mini J, Neo 4.95	13h30 18h00 Mises à l'eau	08h30-11h00 Accueil	09h00-10h30 Café d'accueil	09h00-10h30 Café d'accueil	
	Zone D Wingfoil	13h00-18h00 Accueil	11h00 Briefing	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	11h00 1er signal d'avertissement	
			13h00 1 ^{er} signal d'avertissement		18h15 Départ de Brest pour les concurrents Handivoile vers Ecole Navale, en bus	
			19h00 Dîner des équipages	19h00 Dîner des équipages	18h45 Départ du Moulin Blanc pour les concurrents Wingfoil en vedette Ecole Navale	Sorties de l'eau
					19h30 Remise des prix à l'Ecole navale	
					20h30 Dîner des équipages à l'Ecole navale	
					22h30 Retour des concurrents vers Brest	
CROZON MORGAT	Zone E Open 5.70 First 18 Seascape First 24 Seascape	08h30-19h30 Mises à l'eau, Grutages	8h30-12h00 Mises à l'eau Accueil Contrôles de jauge	07h30-09h00 Petits déjeuners des équipages	07h30-09h00 Petits déjeuners des équipages	08h30-13h30 Grutages, Sorties de l'eau
	Zone F Gibsea plus Flying Fifteen Corsaire	09h00-19h00 Accueil	14h00 1 ^{er} signal d'avertissement	10h45 1 ^{er} signal d'avertissement	10h30 1 ^{er} signal d'avertissement	
		13h00-18h00 Contrôles de jauge	19h00-21h00 Dîner des équipages Restaurants partenaires	19h00-21h00 Dîner des équipages Restaurants partenaires	19h30 Remise des prix à l'Ecole navale	
					20h30 Dîner des équipages à l'Ecole navale	
ROSCANVEL	Zone G Windsurfer		09h00 Accueil	09h00-10h30 café d'accueil	09h00-10h30 Café d'accueil	
			12h30 1 ^{er} signal d'avertissement	10h30 1 ^{er} signal d'avertissement	10h30 1 ^{er} signal d'avertissement	
				A partir de 12h00 Retour à terre	17h00 Fin des courses	
			19h00 Dîner des équipages	A partir de 13h30 1 ^{er} signal d'avertissement	19h30 Remise des prix à l'Ecole navale	
				19h00 Dîner des équipages	20h30 Dîner des équipages à l'Ecole navale	

7 PAVILLONS DE CLASSE

Chaque pavillon de classe est décrit dans le tableau ci-dessous. La répartition est susceptible d'être modifiée par avenant aux IC.

Zones	Classes	Pavillons de classe
A	J80	Sigle J80
B	Waszp, Diam 24OD	Sigle Waszp, Diam24
C	Mini J, Neo 4.95	Sigle Ligue de Bretagne
D	Wingfoil	Sigle BBN
E	Open 5.70 First 18 Seascope First 24 Seascope	Sigle Open 5.70 Pavillon Bénéteau Pavillon Bénéteau
F	Gibsea Plus Flying Fifteen Corsaire	Sigle Gibsea Plus Sigle Flying Fifteen Sigle Corsaire
G	Windsurfer	Sigle Windsurfer

8 ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en Annexe 1 « Zones de Course ».

9 LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en Annexe 3 « Parcours » en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.
- 9.3 Pour les raids :

Pointage officiel à une marque : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en Annexe 3 « Parcours » (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en Annexe 4 « Pointage Officiel à une marque ».

10 MARQUES

10.1 Répartition des marques par zone de course

Marques	Zone A	Zone B	Zone C	Zone D	Zone E	Zone F	Zone H
	Ecole Navale	Ecole Navale	Brest	Brest	Crozon Morgat	Crozon Morgat	Roscanvel
DEPART	JAUNE	JAUNE	ORANGE	JAUNE	JAUNE	JAUNE	BLANCHE
MARQUES DE PARCOURS et de DEGAGEMENT	ORANGE	NOIRE	ORANGE	ORANGE	VERTE	JAUNE	BLANCHE
MARQUE DE CHANGEMENT DE PARCOURS	NOIRE	ORANGE	ROUGE BBN	ROUGE	JAUNE	VERTE	ORANGE
MARQUE D'ARRIVEE	BLANCHE	BLANCHE	BLANCHE	BLANCHE	BLANCHE	BLANCHE	BLANCHE

- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.
- 10.3 Sauf à une porte, les bateaux doivent laisser les marques à bâbord. En cas d'absence d'une des marques d'une porte, la marque restante devra être contournée à bâbord.

11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en Annexe 5 « Zones interdites ».

12 LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le mât arborant un pavillon orange sur un bateau du comité de course ou le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF de la course au plus tôt une minute après le signal de départ. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2.

13 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible.
- 13.2 Pour toutes les zones : Quand un changement de parcours est signalé à la porte 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 sera supprimée). Quand un changement de parcours est signalé à la marque 2, la porte 3 sera supprimée et remplacée par une seule marque à laisser à bâbord.
- 13.3 Quand, lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.4 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la RCV 28.

14 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur un bateau du comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15 SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 Action du jury sur l'eau
Les modalités sont précisées en Annexe 2 « Jugement semi-direct ».

16 TEMPS LIMITES

- 16.1 Pour les côtiers et speed crossing : Il n'y a pas de temps limite du premier bateau pour finir. Les bateaux ne finissant pas dans un délai de 60 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.
- 16.2 Parcours construits :
- 16.2.1 Zones A, B, E et F : le temps limite du premier bateau pour finir est de 120 minutes. Les bateaux ne finissant pas dans un délai de 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.
- 16.2.2 Zones C, D et G : le temps limite du premier bateau pour finir est de 90 minutes. Les bateaux ne finissant pas dans un délai de 20 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

17 DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, suivant ce qui est le plus tard.

- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé :
- Zones A et B Ecole Navale Lanvéoc Poulmic : au Bâtiment Ailée
 - Zones C et D à Brest : au Port du Moulin Blanc, salle Cormorandière
 - Zones E et F à Crozon-Morgat : au Centre Nautique
 - Zone G au fort de Roscanvel
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins.
Les instructions auront lieu dans la salle du jury, située
- à l'Ecole Navale Lanvéoc-Poulmic : dans le bâtiment Ailée, pour les zones A, B et G
 - à Brest – Port du Moulin Blanc : salle Cormorandière pour les zones C et D
 - à Crozon-Morgat : au Centre Nautique pour les zones E et F

18 CLASSEMENT

- 18.1 3 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.
- 18.2 Pour toutes les séries
- a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses
 - b) Quand trois courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score
- 18.3 Pour les Diam 24OD , les Waszp, les Wingfoil, quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau dans la série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 18.4 Pour la Coupe des lycées, le vainqueur sera déterminé, conformément à l'AC, par extraction du classement général Open 5.70 et J80 sans recalcul des points.
- 18.5 Pour le championnat national de voile de la Fédération des Clubs de la Défense, le vainqueur sera déterminé, conformément à l'AC, par extraction du classement général J80 sans recalcul des points.

19 REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.2 **Utilisation du bout-dehors :**
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.
- 19.3 **Pour les Waszp et Wingfoil :**
Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

Le port d'un casque est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

Ces équipements pourront être enlevés brièvement entre les courses pour changer ou ajuster un vêtement ou un équipement personnel ou pour un besoin impérieux.

20 REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course.
- 20.2 [DP] Pour les Diam 24OD : la liste d'équipage doit être déposée au plus tard au briefing quotidien.
- 20.3 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21 CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux IC.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 75 minutes avant son 1er signal d'avertissement du jour.

22 PUBLICITE

[DP] [NP] Chaque bateau devra apposer de chaque côté de la coque dans les 25% avant la publicité fournie par l'AO lors de l'inscription. La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage qui devra si nécessaire les remplacer.

23 BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés par un pavillon GPEN.

Bateaux Jury : Pavillon jaune avec « JURY »

Bateaux Comité technique : Pavillon bleu avec « JAUGE »

24 ACCOMPAGNATEURS

24.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

24.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs seront identifiés par un autocollant GPEN apposé sur le capot moteur.

24.3 La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

25 EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux ou le port.

26 LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Pour les zones A, C, E et F, les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité technique.

27 EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINES DE PROTECTION

[DP] [NP] Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.).

28 PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- Médailles aux trois premiers de chaque classe concourant pour un titre de champion de France
- Des prix aux trois premiers de chaque classe concourant pour le Grand Prix de l'Ecole Navale
- Le vainqueur de la Coupe des Lycées (Open 5.70 et J80)
- Le vainqueur du Championnat national de Voile de la Fédération des Clubs de la Défense (J80)

ORGANISATION

Bruno DEMEOCQ, Commissaire général

Bernard BOCQUET, Délégué Fédéral

Alain DAOULAS, Commissaire nautique

Marc BOUVET, Délégué Technique FFVoile

ARBITRES DESIGNES

Christophe GAUMONT, directeur de course

Alexandre BOUCHARD, président du comité de course de la zone A

Roland DANO, président du comité de course de la zone B

Patrick QUIDEAU, président du comité de course de la zone C

Frédéric COIFFARD, président du comité de course de la zone D

Brice DANIEL, président du comité de Course de la zone E

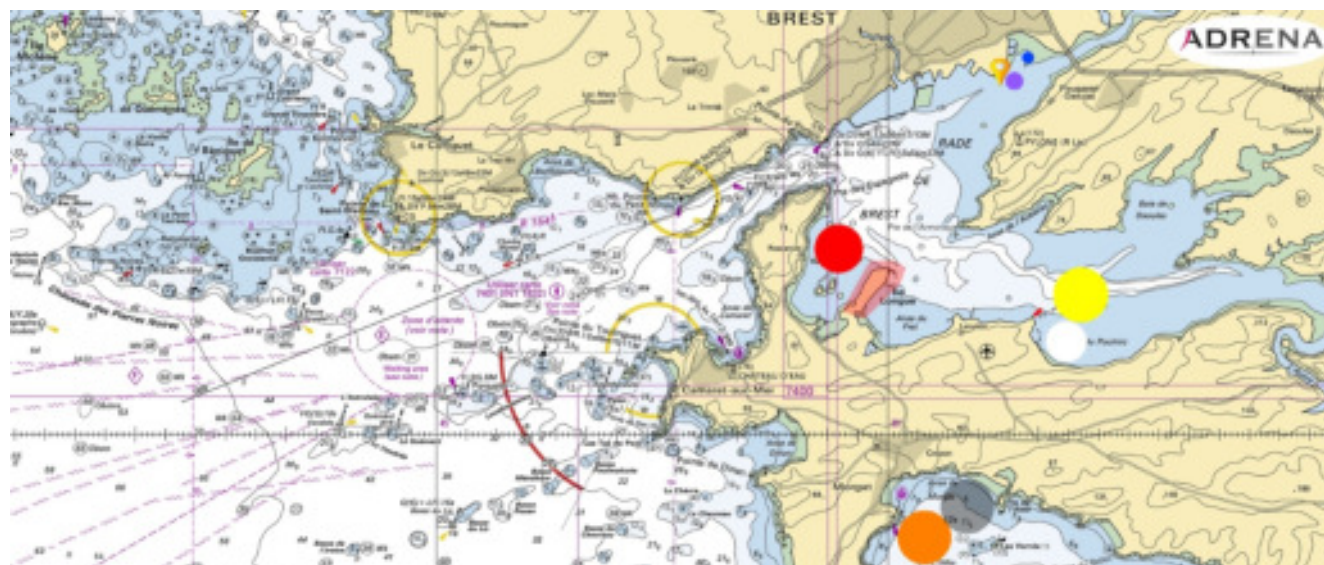
Frédéric COURTOIS, président du comité de course de la zone F

Patrick VILLETTE, président du comité de course de la zone G

Gilles MARTIN, président du comité technique

Bertrand CALVARIN, président du jury

ANNEXE 1 - ZONES DE COURSE



ANNEXE 2 - JUGEMENT SEMI-DIRECT

Version 4 : mars 2021

Les règles de cette annexe modifient les RCV 44.1, 60.1, 62.1, 63.1, 64.1, 66, 70 et seule la RCV P5 s'applique.

SD1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
Pour certaines classes, la pénalité d'un tour pourra être remplacée par une pénalité de 2 tours après accord de la CCA.

SD2 Si le jury est témoin d'un incident au cours duquel une règle du chapitre 2 des RCV ou la RCV 31 est enfreinte, il peut indiquer ses observations par un coup de sifflet en montrant un pavillon rouge.

SD3 Si un bateau est impliqué dans un incident où une règle du chapitre 2 est enfreinte, ou s'il voit une infraction à la RCV 31 ou 42, ce bateau peut réclamer

- en hélant « Proteste » et
- en arborant visiblement un pavillon rouge à la première occasion raisonnable (inutile si la longueur de coque du bateau réclamant est inférieure à 6 mètres).

Si aucun bateau n'effectue de pénalité conformément à la RCV 44.2, le jury pourra pénaliser le bateau ayant enfreint une règle et signaler la pénalité :

- par un coup de sifflet,
- en pointant vers lui un pavillon rouge, et
- en le désignant.

Le bateau désigné devra alors effectuer une pénalité selon SD1 et conformément à RCV 44.2.

SD4 Quand un bateau enfreint

- une IC ou une règle de classe régissant l'utilisation du bout dehors, ou
- la RCV 31, ou
- la RCV 49 ou une règle de classe régissant la position de l'équipage, ou
- la RCV 42, modifiée selon les modalités de la RCV P5 si les règles de classe le prévoient,

le jury peut le pénaliser et signaler la pénalité par un coup de sifflet, en pointant vers lui un pavillon rouge et en le désignant. Le bateau désigné devra alors effectuer une pénalité selon SD1 et conformément à RCV 44.2

SD5 Si le bateau désigné

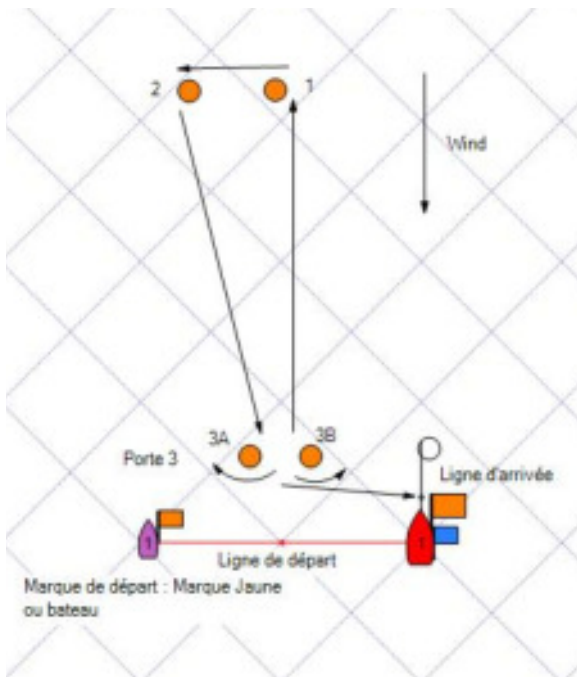
- n'effectue pas de pénalité, ou
- ne l'effectue pas correctement, ou
- obtient un avantage malgré une pénalité effectuée,

le jury pourra lui imposer un ou plusieurs tours de pénalité à effectuer selon la RCV 44.2, ou réclamer contre ce bateau selon la RCV 60.3.

- SD6 Quand un incident a été jugé sur l'eau, le même incident ne pourra donner ensuite motif à réclamation ou à demande de réparation, sauf
- selon SD5, ou
 - selon la RCV 60.3 si le jury estime que la RCV2 est également susceptible d'avoir été enfreinte ou selon la RCV 62.1(b) si une action du bateau pénalisé a causé une blessure ou un dommage physique ou
 - selon la RCV 62.1(d) si la RCV 2 a été enfreinte.
- Une décision, action ou absence d'action d'un juge ne pourra pas être motif à une demande de réparation, de réouverture ou être soumise à appel.
- SD7 Les bateaux jury peuvent se positionner en tout point de la zone de course. Leur position ne pourra pas donner lieu à une demande de réparation d'un bateau (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- SD8 La procédure normale de réclamation reste applicable pour les incidents n'ayant pas fait l'objet d'une action du jury sur l'eau ayant pénalisé le bateau en infraction.

ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE A - ECOLE NAVALE - J80

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord. La marque 3 est soit une porte constituée de 2 marques 3A/3B, soit une marque 3B à laisser à bâbord.

Parcours technique 2 Tours (Pavillon Jaune)

Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3B, Arrivée

Parcours technique 3 Tours (Pavillon Jaune + Flamme numérique N°3)

Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3B, Arrivée

Parcours Virginie Hériot (Pavillon Jaune + éventuellement Flamme numérique N°3) + Pavillon GPEN

Si le pavillon GPEN est envoyé avec les signaux indiquant le parcours à effectuer, la position de la ligne d'arrivée est décalée.



Elle sera décalée et sera entre une bouée blanche à laisser à bâbord et un mât à terre arborant un pavillon Bleu devant la chapelle de l'École Navale

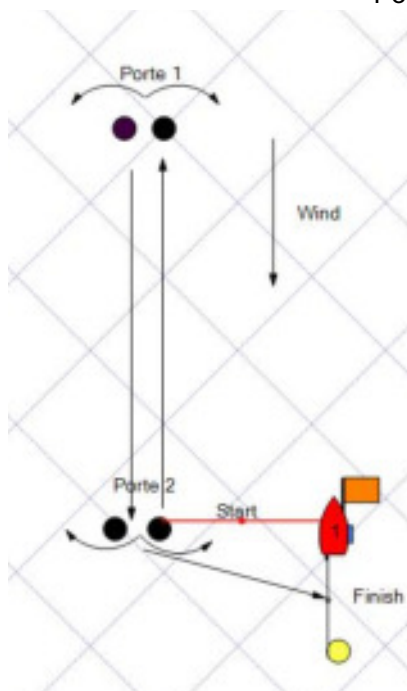
- **Parcours Virginie Hériot 2 Tours (Pavillon Jaune + Pavillon GPEN) :** Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3A/3B, Arrivée
- **Parcours Virginie Hériot 3 Tours (Pavillon Jaune + Flamme numérique N°3 + Pavillon GPEN) :** Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, Porte 3, 1, 2, 3A/3B, Arrivée

Note : Quand un changement de parcours est signalé à une des marques de la porte 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 sera donc supprimée).

Quand un changement de parcours est signalé à la marque 1 ou à la marque 2, la porte 3 sera supprimée et remplacée par une seule marque 3B à laisser à bâbord.

ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE B - ECOLE NAVALE - WASZP ET DIAM 24 OD

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



Parcours 1 : flamme numérique n°1 : Départ – 1A/1B – 2A/2B – Arrivée

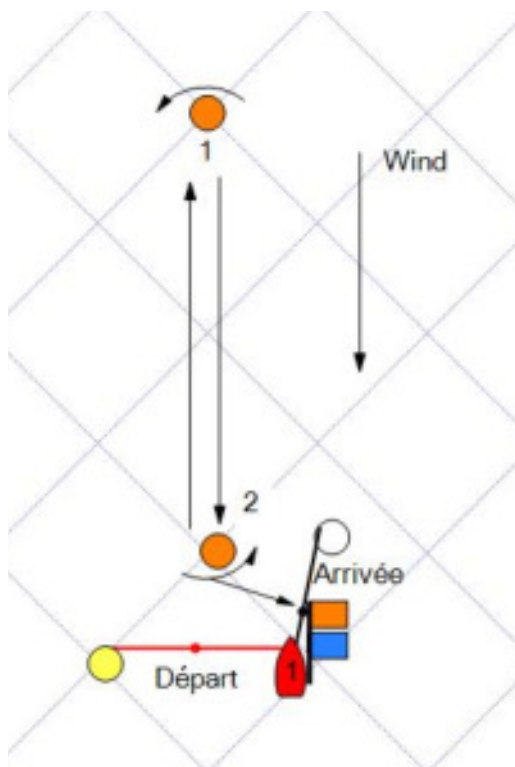
Parcours 2 : flamme numérique n°2 : Départ – 1A/1B – 2A/2B – 1A/1B – 2A/2B – Arrivée

Parcours 3 : flamme numérique n°3 : Départ – 1A/1B – 2A/2B – 1A/1B – 2A/2B – 1A/1B – 2A/2B – Arrivée

Les marques 1 et 2 sont des portes constituées des marques 1A/1B et 2A/2B

ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE C – BREST - MINIJ - NEO 4,95

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



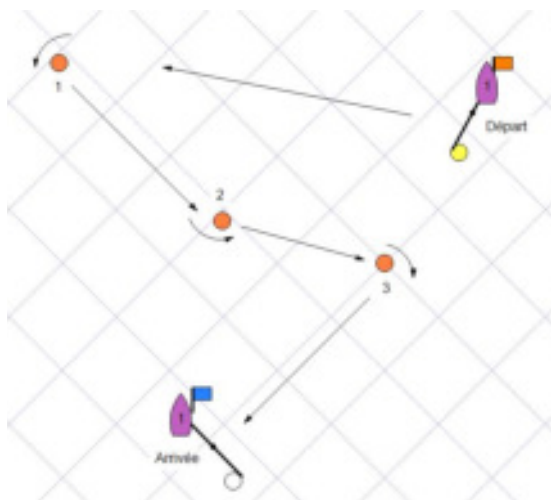
Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord.

Parcours technique 2 Tours (Pavillon Jaune)
Départ, 1, 2, 1, Arrivée

Parcours technique 3 Tours (Pavillon Jaune + Flamme numérique N°3)
Départ, 1, 2, 1, 2, 1, Arrivée

ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE D – BREST - WINGFOIL

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



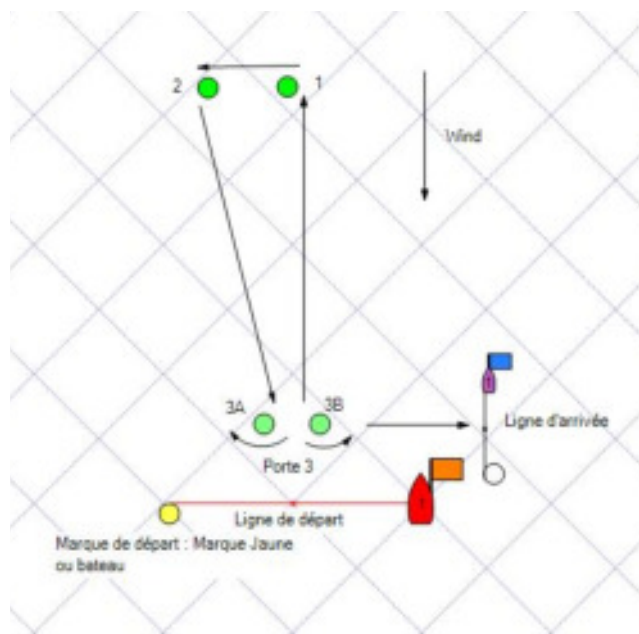
Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord
La marque 3 est à laisser à Tribord.

Parcours

Départ, 1, 2, 3, Arrivée

ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE E – CROZON-MORGAT - OPEN 5,70 - FIRST SEASCAPE 18 ET 24

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord. La
marque 3 est soit une porte constituée de 2
marques 3A/3B, soit une marque 3B à laisser à
bâbord.

Parcours technique 2 Tours (Pavillon Jaune)

Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3B, Arrivée

Parcours technique 3 Tours (Pavillon Jaune + Flamme numérique N°3)

Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3B, Arrivée

Parcours Virginie Hériot (Pavillon Jaune + éventuellement Flamme numérique N°3) + Pavillon GPEN



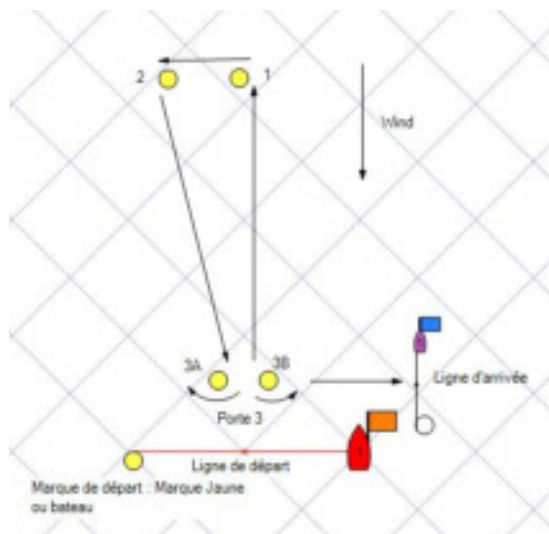
Si le pavillon GPEN est envoyé avec les signaux indiquant le parcours à effectuer, la position de la ligne d'arrivée est décalée.

Elle sera décalée et sera située à environ 200 m dans l'est de la première marque latérale bâbord du chenal du port de Morgat.

- **Parcours Virginie Hériot 2 Tours (Pavillon Jaune + Pavillon GPEN) :** Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3A/3B, Arrivée
- **Parcours Virginie Hériot 3 Tours (Pavillon Jaune + Flamme numérique N°3 + Pavillon GPEN) :** Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, Porte 3, 1, 2, 3A/3B, Arrivée

ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE F – CROZON-MORGAT - GIBSEA+ - CORSAIRE - FLYING FIFTEEN

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



Parcours technique 2 Tours (Pavillon Jaune)

Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3B, Arrivée

Parcours technique 3 Tours (Pavillon Jaune + Flamme numérique N°3)

Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3B, Arrivée

Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord. La marque 3 est soit une porte constituée de 2 marques 3A/3B, soit une marque 3B à laisser à bâbord.

Parcours Virginie Hériot (Pavillon Jaune + éventuellement Flamme numérique N°3) + Pavillon GPEN



Si le pavillon GPEN est envoyé avec les signaux indiquant le parcours à effectuer, la position de la ligne d'arrivée est décalée.

Elle sera décalée et sera située à environ 200 m dans l'est de la première marque latérale bâbord du chenal du port de Morgat.

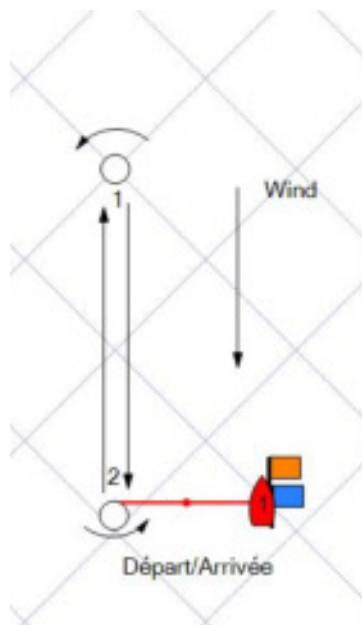
- **Parcours Virginie Hériot 2 Tours (Pavillon Jaune + Pavillon GPEN) :**
Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3A/3B, Arrivée
- **Parcours Virginie Hériot 3 Tours (Pavillon Jaune + Flamme numérique N°3 + Pavillon GPEN) :** Départ, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3A/3B, 1, 2, 3A/3B, Arrivée

Note : Quand un changement de parcours est signalé à une des marques de la porte 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 sera donc supprimée).

Quand un changement de parcours est signalé à la marque 1 ou à la marque 2, la porte 3 sera supprimée et remplacée par une seule marque 3B à laisser à bâbord.

ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE G – ROSCANVEL - WINDSURFER

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord.

Parcours technique 2 Tours (Pavillon Jaune)

Départ, 1, 2, 1, Arrivée

Parcours technique 3 Tours (Pavillon Jaune + Flamme numérique N°3)

Départ, 1, 2, 1, 2, 1, Arrivée

ANNEXE 4 - POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

COTIERS ET SPEED CROSSING

Le comité de course peut interrompre une course de type côtier et speed crossing selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées dans cette annexe (ceci modifie la RCV 32).

- A4.1** Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques identifiées par un astérisque, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux va être effectué. Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.
- A4.2** Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores (ceci modifie Signaux de course) signifiant : « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée ». Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F.
Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après ce dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la règle 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux ou selon la RCV 69.
- A4.3** Les marques où un pointage officiel peut être effectué sont identifiées par un astérisque (*) dans la description des parcours raid.

ANNEXE 5 – ZONES INTERDITES

Zones Interdites



Ile Longue : La navigation autour de l'île longue dans la zone balisée par les marques spéciales numérotées de 0 à 10 est formellement interdite.



Pen Ar Vir : Dans tous les parcours, il est interdit de naviguer entre la marque cardinale Pen Ar Vir et la pointe du même nom.

Pour les côtiers et speed crossing :

- 1 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).
- 2 Le pavillon O envoyé avec des signaux sonores répétitifs au voisinage d'une marque à contourner signifie : « Après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée ».
- 3 Le parcours et la ligne d'arrivée des côtiers et speed crossing seront définis dans la fiche parcours.